



COMITÉ DE PILOTAGE

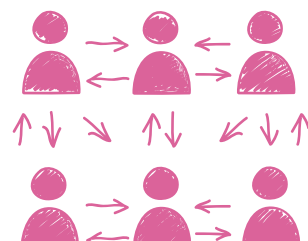
Sa composition

- Le Président de la CCTC
- La Vice-présidente en charge de l'action sociale et des services à la population
- Un Elu Communautaire
- Un Elu Communal
- Un représentant Technicien / Bassin + représentants institutionnels: Etat, CAF 82, CD, MSA, ARS...

Fréquence
1 à 2 fois par an

Rôle – Missions

- Définit, oriente et valide les priorités et temporalités par thématique
- Assure le suivi et l'évaluation continue du projet de territoire



COMITÉ TECHNIQUE

Sa composition

- Techniciens du COPIL
- Autres Techniciens des bassins
- Techniciens Institutions

Fréquence
3 à 4 fois par an

Rôle – Missions

- Formalise les schémas avec les éléments de l'observatoire en réponse aux besoins des habitants
- Décline les schémas en programme d'actions par bassin d'analyse et thématique
- Assure une veille territoriale concertée
- Analyse les impacts des projets développés



GROUPES DE TRAVAIL

Leurs compositions

- Les acteurs professionnels
- Les bénévoles par thématique

Fréquence
en fonction des actions
et des projets

Rôle – Missions

- Partage des analyses
- Proposition d'évolutions
- Décline les schémas en programmes d'actions par rapport à leur thématique
- Analyse les impacts des projets développés
- Contribue aux recueils des données de l'observatoire par une veille territoriale

← **Observatoire territorial** →